

COMMUNIQUE DE PRESSE - 22 JUILLET 2019

Lancement du programme de CEE-ACTEE, Agir pour les collectivités dans l'efficacité énergétique

Rénovation de 500.000 logements par an, neutralité carbone en 2050, décret tertiaire imposant une réduction des consommations d'énergie finale d'au moins 40 % dès 2030, puis de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050, par rapport à 2010... : si les objectifs sont ambitieux, dans les faits, les retards s'accumulent et deviennent préoccupants. D'autant plus que le secteur du bâtiment représente 45 % de la consommation d'énergie finale et 27 % des émissions de gaz à effet de serre.

Aussi, la FNCCR souhaite mobiliser et fédérer les collectivités pour les aider à participer plus amplement à cette cause d'intérêt national et impulser une vision environnementale.

La FNCCR lance un appel à manifestation d'intérêt de territoires pilotes, pour mutualiser et planifier l'action à long terme

Pour les y aider, la FNCCR porte le programme de CEE-ACTEE « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique » en partenariat avec EDF, en porteur associé et obligé, visant à permettre aux territoires de développer des actions d'efficacité énergétique.

Un appel à manifestation d'intérêt auprès de territoires pilotes a été lancé à cet effet. Il est ouvert jusqu'au 27 juillet prochain. Celui-ci a pour objectif d'inciter les collectivités à se regrouper, mutualiser et optimiser leurs moyens techniques, humains et organisationnels afin de massifier les projets, puis porter ensemble les actions d'efficacité énergétique. Pour le consulter : <http://www.fnccr.asso.fr/agenda/lancement-de-lappel-a-pilotes-programme-actee/>

Un second appel à manifestation d'intérêt élargi à l'ensemble du territoire métropolitain sera lancé à l'automne, tenant compte des retours d'expérience des territoires pilotes.

La solidarité et l'implication des territoires, clé de voûte de l'efficacité énergétique

ACTEE permettra, notamment, à travers un réseau d'ambassadeurs de la transition énergétique de promouvoir les innovations et les actions locales en termes de mutualisation, d'organisation, de planification des travaux de rénovation énergétique. La FNCCR s'engagera pleinement pour animer ce réseau et mettre à disposition les outils nécessaires à l'accompagnement de leurs projets. Les retours d'expérience permettront d'alimenter les réflexions nationales et « d'acter » la dynamique des collectivités dans la transition énergétique.

Contacts :

- **Guillaume PERRIN** (01 40 62 16 30 / g.perrin@fnccr.asso.fr)
- **Hadrien SEROUGNE** (01 40 62 16 25 / h.serougne@fnccr.asso.fr)

La FNCCR territoire d'énergie rassemble plus de 800 collectivités de toutes les échelles (communes, intercommunalités, métropoles, communautés urbaines, syndicats d'énergie, régions...) dans les domaines des réseaux d'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid), du numérique, de l'eau et l'assainissement.

www.fnccr.asso.fr / www.territoire-energie.com / www.france-eaupublique.fr / www.territoire-numerique.org